

PROCES-VERBAL - SEANCE DU 15 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit, le 15 Mars, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communauté, dûment convoqués par la Présidente de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois se sont réunis à la salle communale de Le Villars.

Présents : M. BELIGNÉ Philippe (La Truchère), M. BETENCOURT Philippe (Tournus), M. BUCHAILLE Didier (Uchizy), M. CHARPY PUGET Gilles (Cruzille), M. CHEVALIER François (Grevilly), M. DAILLY Jean-Maurice (Viré), M. DELPEUCH Pierre-Michel (La Chapelle-sous-Brancion), Mme DREVET Marie-Thérèse (Montbellet), M. DUMONT Marc (Saint Albain), M. FARAMA Julien (Tournus), Mme GABRELLE Catherine (Royer), Mme HUET Arlette (Clessé), M. IOOS Xavier (Préty), Mme JOUSSEAU Monique (Plottes), Mme MARTENS Anja (Tournus), Mme MARTINS-BALTAR Viviane (Tournus), M. MEUNIER Jean-Claude (Ozenay), M. PERRE Paul (Chardonnay), M. PERRUSSET Henri (Farges-lès-Mâcon), M. RAVOT Christophe (Tournus), M. ROBELIN Bernard (Saint-Gengoux-de-Scissé), M. ROUGEOT François (Lugny), M. SANGOY Marc (Bissy-la-Mâconnaise), M. STAUB Frédéric (Tournus), M. TALMARD Paul (Uchizy), M. TALMEY Patrick (Martailly-lès-Brancion), M. THIELLAND Gérard (Lacrost), Mme TIVANT Marie-Andrée (Le Villars), M. VARIN René (Tournus), M. VEAU Bertrand (Tournus) délégués titulaires.

Excusés ayant donné pouvoir : M. CHERVIER Jean-Pierre (Clessé) à M. ROBELIN Bernard (Saint Gengoux de Scissé), Mme CLEMENT Patricia (Fleurville) à M. TALMEY Patrick (La Chapelle sous Brancion), M. COCHET François (Tournus) à M. FARAMA Julien (Tournus), Mme COLLANGES Irène (Burgy) à Mme GABRELLE Catherine (Royer), M. DESROCHES Patrick (Viré) à M. DAILLY Jean-Maurice (Viré), Mme DOUDET Marjorie (Tournus) à Mme MARTENS Anja (Tournus), Mme FONTROUGE –TARDIEU Laurence (Tournus) à M. VARIN René (Tournus), M. GALEA Guy (Lugny) à M. ROUGEOT François (Lugny), Mme MERMET Anne (Tournus) à M. RAVOT Christophe (Tournus), M. ROCHE Claude (Tournus) à M. PERRE Paul (Chardonnay)

Excusée : Mme PAGEAUD Line (Tournus)

Secrétaire de séance : M.Frédéric STAUB(Tournus)

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Effectif légal du Conseil Communautaire : 41

Conseillers présents ou représentés : 40

Membres en exercice : 41

Votants : 40

ORDRE DU JOUR :

Environnement/Gestion des déchets

1. Subvention à la ressourcerie : détournements 2017
2. Tarifs des dépôts en déchetterie
3. Avenant barème soutien aux collectivités avec Eco-DDS

Administration générale

4. Procès-verbal de mise à disposition de l'aire d'accueil des gens du voyage
5. Recensement des marchés publics 2017

Petite enfance – Action sociale

6. Lancement de la procédure de Délégation de Service Public pour la gestion du Multi Accueil, du Relais Assistants Maternels et du Centre de Loisirs Maternel de Tournus
7. Convention d'objectifs et de financement : Prestation de service Etablissement d'Accueil de Jeunes enfants
8. Suppression du Centre Intercommunal d'Action Sociale et clôture de son budget
9. Convention avec l'Association Economie Solidarité Partage

Tourisme

10. Convention d'objectifs concernant la mise en œuvre du programme d'actions de l'Office de Tourisme Tournus - sud bourgogne - Année 2018

Comptabilité/Finances

11. Examen des demandes de subventions 2018
12. Demande du Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne
13. Cotisations 2018
14. Rapport d'orientation Budgétaire

Questions et informations diverses

La Présidente ouvre la séance et cède la parole à Mme TIVANT, Maire de Le Vfillars.

M. Frédéric STAUB est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 1^{er} Février 2018 est validé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Environnement/Gestion des déchets

1. Subvention à la ressourcerie : détournements 2017

Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire DECIDE de valider à l'unanimité le versement d'une subvention d'un montant de 15 102.83 € à l'association Economie Solidarité Partage pour le détournement des déchets des déchetteries de Péronne et Tournus au titre de l'année 2017 réparties comme suit :

- Pour la déchetterie de Péronne, : 5 860.99 € = 32.89 tonnes x 178.20 €,
- Pour la déchetterie de Tournus : 9 241.84 € = 59.11 tonnes x 156.35 €.

2. Tarifs des dépôts en déchetterie

Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire DECIDE de fixer à compter du 1^{er} Avril 2018, les coûts de facturation des déchets acceptés moyennant paiement sur la déchetterie de Tournus comme suit :

DECHETS ACCEPTES MOYENNANT PAIEMENT			
NATURE DES DECHETS	QUANTITE AUTORISEE	Coût supporté par la collectivité transport et traitement du déchet TTC	TARIFICATION (Facturation par mois) les frais de logistique et de gestion sont évalués à 14 % de l'ensemble
Encombrants : divers non recyclables, plastiques, film étirable, polystyrène	500 kg par jour	158.09 € par Tonne	180.22 € par Tonne
Bois : mobilier, résidus de bois, contre-plaqué, aggloméré.	500 kg par jour	128.26 € par Tonne	146.22 € par Tonne
Végétaux : tonte, petits végétaux issus d'élagage, d'abattages, branches.	500 kg par jour	46.2 € par Tonne	52.67 € par Tonne
Gravats (déchets inertes sans plâtre)	500 kg par jour	26.11 € par Tonne	29.77 € par Tonne
Déchets ménagers	Seulement pour les services particuliers, qui ne bénéficient pas de collecte, tels que la D.R.I.	133.73 € par Tonne	152.45 € par Tonne
Déchets ménagers spéciaux : peinture, vernis, colles, emballages souillés Produits phytosanitaires Produits réactifs	5 L	0.47 € / litre ou kg 0.48 € / litre ou kg 1.43 € / litre ou kg 2.75 €/ litre ou kg	0.53 € / litre ou kg 0.55 € / litre ou kg 1.63 € / litre ou kg 3.14 € / litre ou kg
Filtres à huiles	2 unités	1.37 € l'unité	1.57 € l'unité
Huile de vidange	5 L	0.14 € / litre ou kg	0.16 € / litre ou kg
Produits chimiques non identifiés	5 L	1.76 € / litre	2.00 € / litre
Huile de friture	5 L	0.59 €/ litre	0.67 € / litre
Placoplatre	500 kg par jour	172.70 € / Tonne	196.88 € / tonne

NB : Les frais de logistique et de gestion inhérents à la facturation des dépôts effectués sur le site de la déchetterie incluent la masse salariale, la gestion des infrastructures et du matériel roulant, ainsi que les équipements nécessaires à la mise en œuvre de la facturation. Ces frais sont évalués à 14 % de l'ensemble.

3. Avenant barème soutien aux collectivités avec Eco-DDS

Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés de valider la signature de l'avenant n°1 à la convention avec l'éco organisme Eco-DDS pour la collecte des Déchets Diffus Séparés au sein des déchetteries de Péronne et Tournus.

Administration générale

4. Recensement des marchés publics 2017

Le Conseil Communautaire prend connaissance du recensement des marchés publics notifiés en 2017 par la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois.

Petite enfance – Action sociale

5. Lancement de la procédure de Délégation de Service Public pour la gestion du Multi Accueil, du Relais Assistants Maternels et du Centre de Loisirs Maternel de Tournus

Invité à se prononcer, le conseil communautaire, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés de

- poursuivre la gestion des structures petite enfance de Tournus : Relais Assistants Maternels, Multi Accueil et Centre de Loisirs Maternel de Tournus par une Délégation de Service Public par affermage
- créer la commission d'examiner les candidatures et offres de la Délégation de Service Public
- désigner en sus de la Présidente, les membres de la commission de délégation de service public comme suit :

Membres titulaires :

MARTINS BALTAR Viviane
IOOS Xavier
TIVANT Marie-Andrée
DREVET Marie-Thérèse
CLEMENT Patricia

Membres suppléants :

JOUSSEAU Monique
THIELLAND Gérard
ROUGEOT François
HUET Arlette
VEAU Bertrand

- définir la durée de la Délégation de Service Public à 5 ans
- autoriser la Présidente à lancer un appel d'offres pour renouveler la Délégation de Service Public à compter du 1^{er} Juillet 2018.

6. Convention d'objectifs et de financement : Prestation de service Etablissement d'Accueil de Jeunes enfants

Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés DECIDE d'autoriser la Présidente à signer la convention d'objectifs et de financement pour les Etablissements d'accueil de jeunes enfants avec la Caisse d'Allocation Familiales pour la période du 1^{er} Janvier 2018 au 31 Décembre 2021.

7. Suppression du Centre Intercommunal d'Action Sociale et clôture de son budget

Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés DECIDE

- de supprimer le Centre Intercommunal d'Action Sociale
- que les missions de la compétence « action sociale » seront exercées directement par la Communauté de Communes
- de supprimer le budget du CIAS au 31 Décembre 2017.

8. Convention avec l'Association Economie Solidarité Partage

Invité à se prononcer afin de fixer les modalités de soutien de la Communauté de Communes à l'association Economie Solidarité Partage pour l'activité « Epicerie sociale », le Conseil Communautaire, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représenter de valider la convention proposée et autorise la Présidente à la signer pour l'année 2018.

Tourisme

9. Convention d'objectifs concernant la mise en œuvre du programme d'actions de l'Office de Tourisme Tournus - sud bourgogne - Année 2018

Invité à se prononcer, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, DECIDE de valider

- la signature de la convention d'objectifs concernant la mise en œuvre du programme d'actions de l'office de tourisme Mâconnais-Tournugeois pour l'année 2018,
- l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association de l'Office de Tourisme Mâconnais-Tournugeois pour un montant de 227 675 €,
- le soutien à l'Office de Tourisme Mâconnais-Tournugeois pour 4 animations prévues en 2018 pour un montant global de 8 050 €.
 - Animation (permanence assurée lors des berges en folies) : 3 200 €
 - Conciergerie (permanence téléphonique assurée par le personnel en juillet – août en dehors des heures de travail) : 500 €
 - Point Information à Brancion : 1 650 €

- Salon des vins à Tournus (organisation d'un nouveau salon) : 2 500 €

Comptabilité/Finances

10. Examen des demandes de subventions 2018

Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité moins une abstention des membres présents et représentés de valider les propositions des commissions et du bureau et de verser une subvention à chacun des organismes ci-dessous mentionnés au titre de l'exercice 2018 :

Tiers	Actions / objet	Montant Attribué en 2018
Office de Tourisme Mâconnais-Tournugeois	Subvention de fonctionnement 2018	227 675
	Animation (permanence assurée lors des berges en folies)	3 200
	Conciergerie (permanence téléphonique assurée par le personnel en juillet – août en dehors des heures de travail)	500
	Point Information à Brancion	1 650
	Salon des vins à Tournus	2 500
AILE	Point relais mobilité : location de véhicule à coût réduit Répond aux besoins des publics en difficulté et favorise l'accès à l'emploi et à la formation	5 000
Collectif pour l'Education, la Culture et les Loisirs (CECL)	Subvention de fonctionnement 2018 et subvention pour la mise à disposition d'un animateur	26 000 33 050
Economie Solidarité Partage	Epicerie Sociale	33 297
TOTAL SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT		332 872
A Fleur de Terre (jardin pédagogique Fleurville)	Amélioration des conditions d'accueil des élèves et des touristes (aménagement d'une aire de pique-nique, plantation d'arbustes, entretien du Chalet)	500
La Tournuscimes	Organisation d'une randonnée	3 000
Tournus Chemins d'art	Tournusol : création d'un chemin d'arts de 2 km traversant la ville. L'aide financière servira à la location de barnums pour combler les espaces entre les galeries existantes et permettre à d'autres artistes de présenter leurs œuvres	500
Le Galpon (Tournus)	Organisation du festival « Détours en Tournugeois » 10 ^{ème} édition	15 000
Association Abbaye Saint-Philibert	Financement de l'étude de faisabilité pour l'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO	1 250
Asso Trail	3 ^{ème} édition du Trail des cadoles : Courses nature avec animations gourmandes pour promouvoir le Tournugeois	2 500

Les Impromptus	Festival de musique classique du 2 Juin au 29 juillet 2018 à Ozenay	500
Art Patrimoine Ozenay	Vivre le lieu – 5 ^{ème} édition	500
Association « La musardine »	Organisation de concerts	500
Association « La cordée musicale »	Organisation d'un festival de musique (continuité Festival des Musiques Rares)	2 000
Association « Archets pour un espoir »	Concert commémoratif de la fin de la 1 ^{ère} guerre mondiale le 17 Juin 2018 en l'abbaye Saint Philibert à Tournus	400
Mairie de Tournus	Projet Pop-up mené en collaboration par les bibliothèques de Lugny et Tournus : Expositions, ateliers de création, spectacles, conférence	1 600
Viré-Clessé	20 ^è anniversaire de l'AOC Viré-Clessé	500
Véloce	Championnat de Bourgogne Franche Comté 2018 à Lugny les 2 et 3 Juin 2018	2 000
	Coupe de Bourgogne Franche Comté VTT 2018 : Dimanche 11 Mars 2018 : Uchizy, Plottes et Chardonnay	1 000
	La Bourgogne Cyclo 2018	5 000
Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre	<u>Organisation d'une exposition</u> : Engagement du soldat Moutardier, jeune normalien de Mâcon dont le courrier a été retrouvé <u>Organisation d'une conférence</u> : L'armistice, le traité de paix et les conséquences sur l'histoire mondiale	200
Réseau gérontologique des 3 rivières	CLIC + Réseau sanitaire	4 000
Comité Accueil et Entraide	Secours financier, prêts gratuits voiturage	1 620
ASSAD	Service à domicile	8 000
ADMR	Service à domicile	2 400
Collège de Tournus	Participation à 2 appels à projet en faveur des collégiens	0
Comité d'Education pour la Culture et les Loisirs	Fête des livres	1 000
TOTAL SUBVENTION ASSOCIATION		53 970
TOTAL GLOBAL		386 842

11. Demande du Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne

Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés moins 2 voix contre, DECIDE d'accorder dans le cadre du projet de Cité des Vins à Mâcon un soutien financier au Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne d'un montant de 60 000 € répartis sur 3 ans (20 000 € par an).

12. Cotisations 2018

Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire DECIDE à l'unanimité, de verser une cotisation pour l'année 2018 aux organismes suivants :

- Association des Maires et des Présidents de Communautés de Saône-et-Loire : 1 096.53 €
- PETR : 71 397 €
- Pays d'Art et d'Histoire Entre Cluny et Tournus : 24 802.50 €
- Agence technique départementale de Saône-et-Loire : 3 500 €
- AILE : 31 071 €
- CAUE : 572 €
- Fédération française de cyclotourisme : label territoire vélo : 796.70 €
- Assemblée des Communautés de France : 1 744.41 €
- SYDESL (groupement achat énergie) : 201.69 €

13. Rapport d'orientation Budgétaire

Le Conseil Communautaire prend acte de la tenue du Débat d'Orientation budgétaire préalable au vote du budget primitif 2018.

14. Questions et informations diverses

La séance est levée à 21 h.